

217C1655
FR0011284991-OP017-AS14

20 juillet 2017

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société.

FUTUREN
(Euronext Paris)

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions et les obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (les « océanes ») de la société FUTUREN, soit du 6 au 19 juillet 2017 inclus, la société anonyme EDF Energies Nouvelles et la société anonyme de droit belge EDF Energies Nouvelles Belgium (les « co-initiateurs ») ont acquis respectivement 23 544 655 et 2 616 072 actions FUTUREN sur le marché au prix unitaire de 1,15 € et respectivement 95 040 et 10 561 océanes FUTUREN sur le marché au prix unitaire de 9,37 €.

A la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, les co-initiateurs détiennent 240 855 625 actions¹ FUTUREN représentant autant de droits de vote, soit 87,52% du capital et au moins 87,23% des droits de vote de cette société² répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
EDF Energies Nouvelles (détenue effective)	215 293 553	78,23	215 293 553	77,97
EDF Energies Nouvelles (détenue par assimilation ³)	1 640 565	0,60	1 640 565	0,59
Total EDF Energies Nouvelles	216 934 118	78,82	216 934 118	78,57
EDF Energies Nouvelles Belgium	23 921 507	8,69	23 921 507	8,66
Total concert EDF EN	240 855 625	87,52	240 855 625	87,23

Il est précisé que le concert détient, au 19 juillet 2017, 105 601 océanes⁴ représentant 62,73% des océanes en circulation, dont la conversion peut être demandée à tout moment jusqu'au 31 décembre 2019 et donnant droit, au maximum, à 861 704 actions FUTUREN (selon le ratio de conversion majoré).

¹ Compte tenu notamment de l'acquisition de 48 279 202 actions FUTUREN (le 14 juillet 2017) résultant de la conversion de 5 916 569 océanes FUTUREN détenues par les co-initiateurs (cf. notamment D&I 217C1637 du 19 juillet 2017 et communiqué diffusé par FUTUREN le 18 juillet 2017). A cette occasion, la société EDF Energies Nouvelles a donc acquis 43 451 281 actions FUTUREN (au résultat de la conversion de 5 324 912 océanes), et la société EDF Energies Nouvelles Belgium a acquis 4 827 921 actions FUTUREN (au résultat de la conversion de 591 657 océanes), soit au total 48 279 202 actions FUTUREN.

² Sur la base d'un capital composé de 275 214 652 actions représentant au plus 276 118 607 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général (compte tenu notamment de l'émission de 48 279 202 actions résultant de la conversion de 5 916 569 océanes détenues par les co-initiateurs).

³ Détenue par assimilation au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4^o du code de commerce portant sur 1 640 565 actions FUTUREN en période de conservation détenues par M. Fady Khallouf, et faisant l'objet de conventions de liquidité en date du 19 mars 2017 consistant en des promesses croisées d'achat et de vente.

⁴ Compte tenu notamment de la conversion de 5 916 569 océanes FUTUREN détenues par les co-initiateurs en 48 279 202 actions FUTUREN (cf. notamment D&I 217C1637 du 19 juillet 2017 et communiqué diffusé par FUTUREN le 18 juillet 2017).